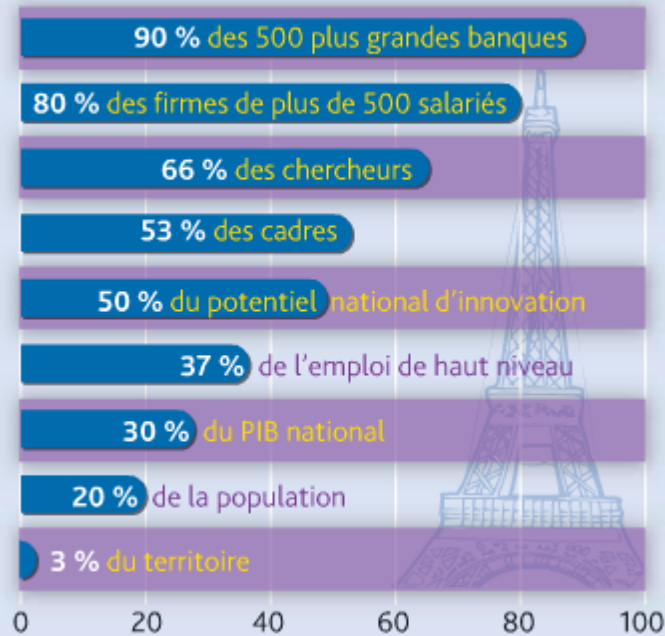


Situation : Paris ville mondiale p 82

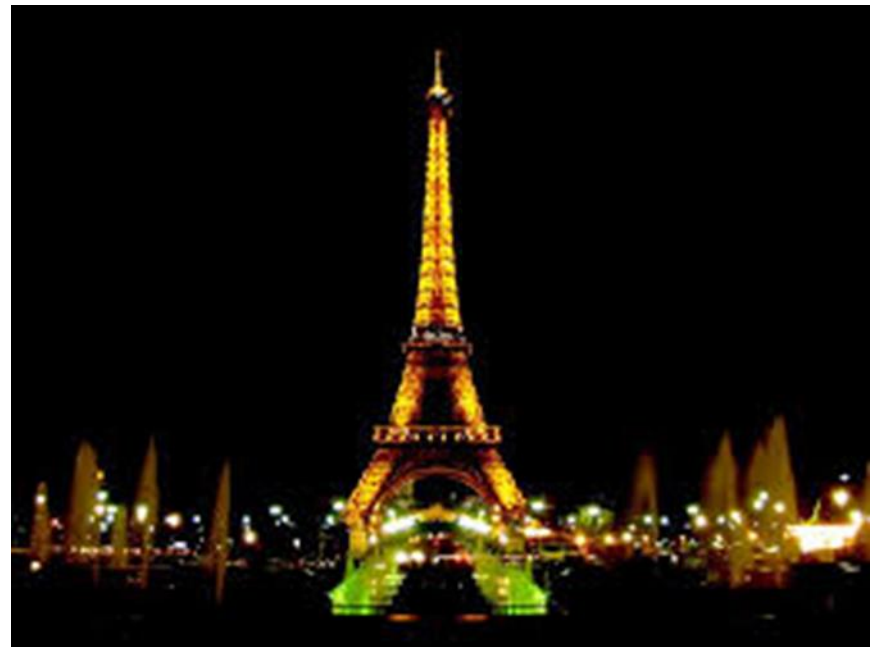
Paris n'est pas seulement une ville-capitale, c'est aussi une **ville monde**. Son rayonnement dans de multiples domaines, se reflète dans l'organisation de l'espace urbain.

1 Paris, ville-capitale

Le poids de l'aire urbaine de Paris en France



Paris compte 2,2 millions d'habitants dans la limite des 20 arrondissements et 12 millions dans l'aire urbaine.



1) Paris est la capitale incontestée de la France par :

- sa population : **2,2 millions pour la ville elle-même**, 12 millions pour l'aire urbaine, soit **20 % de la population française**. Paris est la **première agglomération de l'Union européenne**. À son propos, on a pu parler de « macrocéphalie » (très grosse tête). Cette **population est bien formée et souvent de haut niveau** (66 % des chercheurs français et 53 % des cadres) ;
- son développement économique, c'est-à-dire :
 - sa **capacité à financer** (90 % des 500 plus grandes banques) ;
 - sa **capacité à innover** (50 % du potentiel national d'innovation)
 - sa **capacité à produire** (80 % des firmes de plus de 500 salariés et 37 % de l'emploi de haut niveau) ;
 - ses **équipements** (laboratoires et universités puisque 66 % des chercheurs) ;
 - sa **richesse** (30 % du PIB national concentré sur 3 % du territoire).

Paris peut se classer sans conteste comme l'une des quatre villes-monde, aujourd'hui consacrées, aux côtés de New York, Londres et Tokyo.

Grâce à ses sept gares TGV, à la présence sur son territoire des deux plus grands aéroports français dont le premier d'Europe continentale (Roissy) et du premier aéroport d'affaires européen (Le Bourget), grâce également à l'apport de l'axe de la Seine, la région-capitale jouit d'une situation de carrefour considérable et apparaît à l'interface décisive entre le territoire national et le reste du monde.

Elle constitue le premier bassin d'emploi européen et la deuxième région en Europe en matière d'investissements étrangers. Son PIB représente environ 4,5 % du PIB de l'Union européenne, grâce en particulier à la présence de nombreuses entreprises multinationales et à une forte densité de sièges sociaux. [...] En outre, Paris constitue la première destination touristique du monde [...]. Enfin, la région-capitale dispose de nombreux pôles de développement économique fondés sur la connaissance et l'innovation, clusters¹ fortement porteurs de croissance.

Projet de loi relatif au Grand Paris, www.senat.fr, mars 2010.

1. Regroupement d'entreprises appartenant au même secteur.

2) La France est considérée comme une ville-monde au même titre que New York, Londres et Tokyo. *(Une ville-monde ou ville mondiale ou ville globale est une ville qui exerce des fonctions stratégiques à l'échelle mondiale. C'est un centre qui organise des flux et s'inscrit dans des réseaux. C'est un pôle de commandement dans la mondialisation.)*

3) - situation géographique :

Paris est située au cœur du bassin parisien, sur l'axe de la Seine qui assure le débouché de l'Europe occidentale sur le monde. Elle est située à **proximité immédiate du cœur de l'Europe, de la « banane européenne »**. On peut considérer également qu'à de nombreux points de vue, elle est la charnière entre l'Europe du Nord et du Sud.

- mise en place d'infrastructures performantes :

Ces infrastructures lui assurent une bonne accessibilité à l'échelle européenne et mondiale.

C'est un **carrefour de voies de transports rapides** (LGV et autoroutes). Elle dispose en outre d'aéroports de rang international : Roissy-Charles-de-Gaulle est le 7^e aéroport mondial avec 61,7 millions de passagers en 2012. C'est la 2^e plus importante plate-forme de correspondance aéroportuaire d'Europe après Londres-Heathrow. Elle dessert plus de 315 villes dans le monde. Orly est le 2^e aéroport français avec environ 27 millions de passagers, Le Bourget étant actuellement, essentiellement un aéroport d'affaires.

4) Paris est une ville mondiale parce que :

- elle constitue un **important bassin d'emplois**. Une partie de ces emplois est liée à ses **fonctions de commandement** économique regroupant des acteurs de la mondialisation (**sièges directionnels d'entreprises transnationales, services supérieurs aux entreprises...**).

C'est le premier bassin d'emplois européen ;

- elle regroupe des **fonctions de recherche, d'innovation et de formation qui contribuent à la mise au point de produits innovants** ;

- elle concentre divers flux. Le texte du Sénat fait allusion à des **flux de capitaux** (investissements) et à des **flux touristiques** (c'est la 1^{re} destination touristique du monde). On pourrait ajouter **des flux de marchandises, d'informations, d'idées**. Tous ces flux sont liés à la mondialisation ;

- elle crée de la richesse dans la mesure où son **PIB** constitue **4,5 % de celui de toute l'UE**.





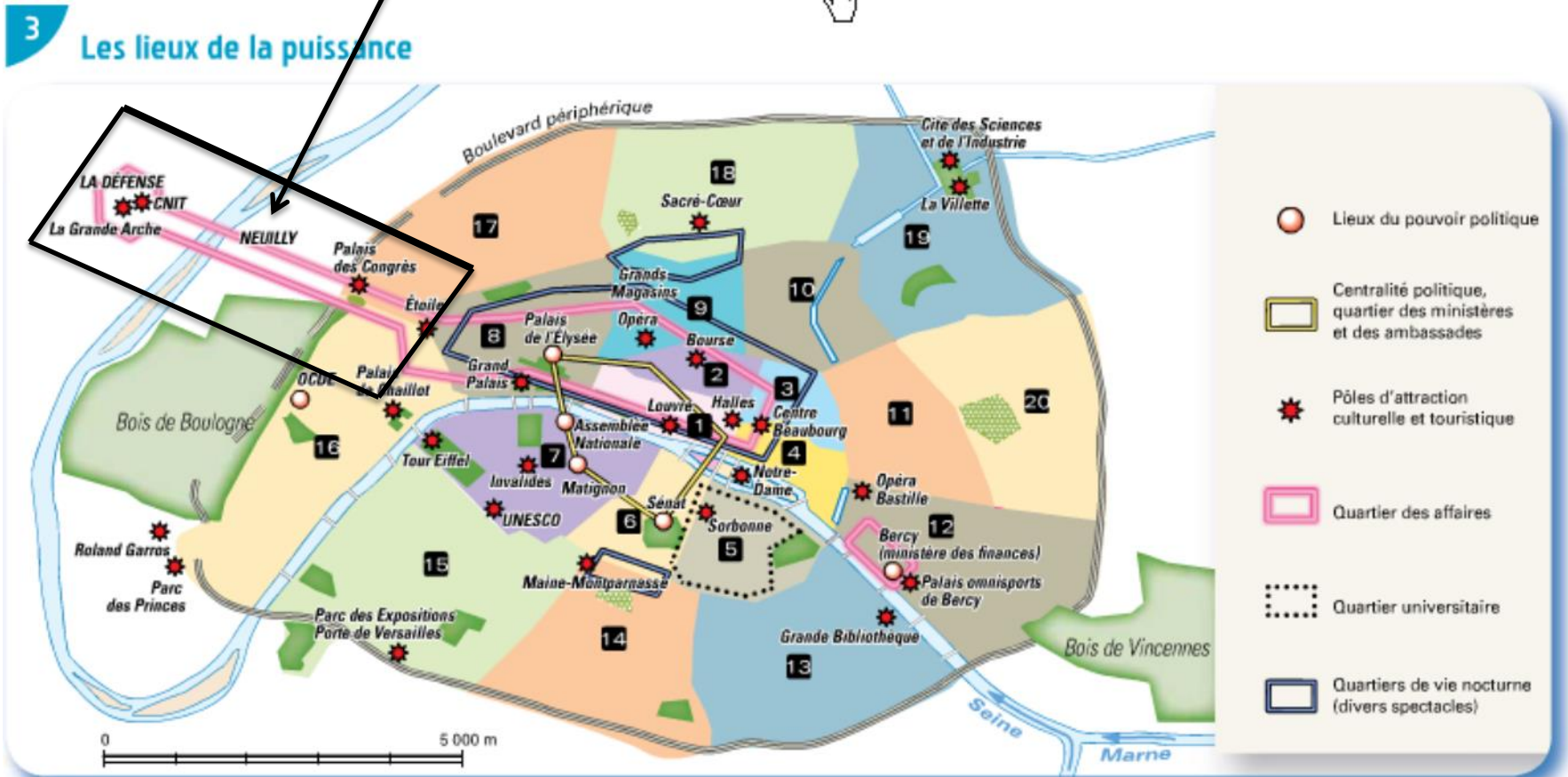
4

Un pôle de la puissance parisienne : la Défense

L'établissement public de la Défense-Seine-Arche est un des principaux quartiers d'affaires d'Europe. On voit ici les tours de la Défense, la Grande Arche et la perspective vers Neuilly et l'arc de Triomphe

Activités nationales	Activités internationales
<p>Politiques : gouvernance nationale (Élysée, Assemblée nationale, Matignon, Sénat, ministère des Finances).</p>	
<p>Économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sièges sociaux d’entreprises nationales. – Bureaux (ex. : La Défense). – Distribution (grands magasins). 	<ul style="list-style-type: none"> – Entreprises multinationales. – Grands magasins et boutiques de luxe du triangle d’Or. – Activités de l’OCDE.
<p>Culturelles et touristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sites et monuments (tour Eiffel, Sacré-Coeur, Notre-Dame...). – Musées (Louvre, centre Beaubourg). – Stades et centres sportifs (Roland-Garros, Parc des Princes, Parc omnisport de Paris-Bercy...). – Salles de spectacles (Opéra Garnier, Opéra Bastille...). 	<ul style="list-style-type: none"> – Attraction pour les touristes du monde entier. – Unesco.
<p>D’enseignement et de recherche (Sorbonne, Grande Bibliothèque...).</p>	<p>Chercheurs de nombreux pays étrangers.</p>

6) Il faut délimiter sur la carte l'espace qui va de la Défense à l'Étoile, marqué par l'Arc de triomphe. On voit, au-delà des tours de la Défense, l'avenue de la grande armée et la porte Maillot avec la tour du Palais des congrès. Après l'Arc de triomphe commence la prestigieuse avenue des Champs-Élysées.



7) Cet espace s'inscrit dans le quartier des affaires. C'est un **quartier de sièges sociaux, de bureaux, de commerces et de boutiques prestigieuses**. Neuilly est une banlieue de grand standing.

Il existe d'autres quartiers ayant le même type d'activités : le 8^e et le 2^e arrondissements, autour du palais de l'Élysée, de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, de l'Opéra, de la Bourse et du Louvre. C'est le quartier historique haussmannien de bureaux et de commerces de luxe. À l'est de Paris, sur la rive droite, il existe aussi un quartier des affaires autour de la gare de Lyon. C'est le quartier de Bercy, gagné sur des friches industrielles.

8) Paris est une ville-monde car elle concentre des **activités économiques stratégiques**, principalement tertiaires (sièges sociaux d'entreprises multinationales, centres de décision divers, secteurs innovants...). Elle concentre également des **activités culturelles** (musées de renom international, sites et monuments, lieux de spectacles...), mais aussi des **centres d'enseignement** (universités et écoles de prestige comme le Collège de France, les Hautes Études, l'École normale supérieure...), **de recherche et de création** (comme l'Institut Pasteur, l'Institut Curie). Paris est également le siège **d'institutions internationales** avec par exemple l'OCDE et l'Unesco. Ces activités lui confèrent une attraction certaine et elle est un **nœud de flux divers**, de personnes en particulier (touristes, hommes d'affaires, chercheurs...).

C'est essentiellement le cœur de Paris (les neuf premiers arrondissements) et l'ouest de la capitale qui concentrent ces activités de haut niveau. Toutefois, une partie d'entre elles se situe également dans la banlieue dont il n'a pas été question jusqu'alors.



lien

Grand Angle
Vers un nouveau grand
Paris?
P 84

Pourquoi faut-il un « Nouveau Grand Paris¹ » ?

Les candidats pour rejoindre ce « club² » sont nombreux, qu'il s'agisse de Madrid, Milan ou Francfort qui occupent déjà des positions sectorielles dominantes en Europe et nourrissent de grandes ambitions, ou de métropoles émergentes comme Berlin, Shanghai, Pékin et Bombay qui ont des objectifs très ambitieux de développement [...]. En un mot, Paris perd du terrain et, si rien ne change, Paris perdra la bataille des métropoles du XXI^e siècle. Mais, l'enjeu du « Grand Paris » est aussi national [...]. Que ce soit du fait d'un urbanisme inhumain fait de quartiers repliés sur eux-mêmes, où la mixité sociale, alors qu'elle existait dans les années 1950 et 1960, a pratiquement disparu, ou de l'arrivée de populations étrangères dont l'intégration fut et reste difficile dans un contexte de crise du logement et de crise économique, tout concourt aujourd'hui à faire de la région la plus riche de France et d'Europe un espace sans véritable cohésion urbaine et sociale où cohabitent richesse économique et grande pauvreté.

P. Dallier, sénateur, rapport d'information, avril 2008.

1. Le projet du Nouveau Grand Paris succède à un projet du Grand Paris

1) La création de ce « Nouveau Grand Paris » vise des objectifs internationaux et nationaux.

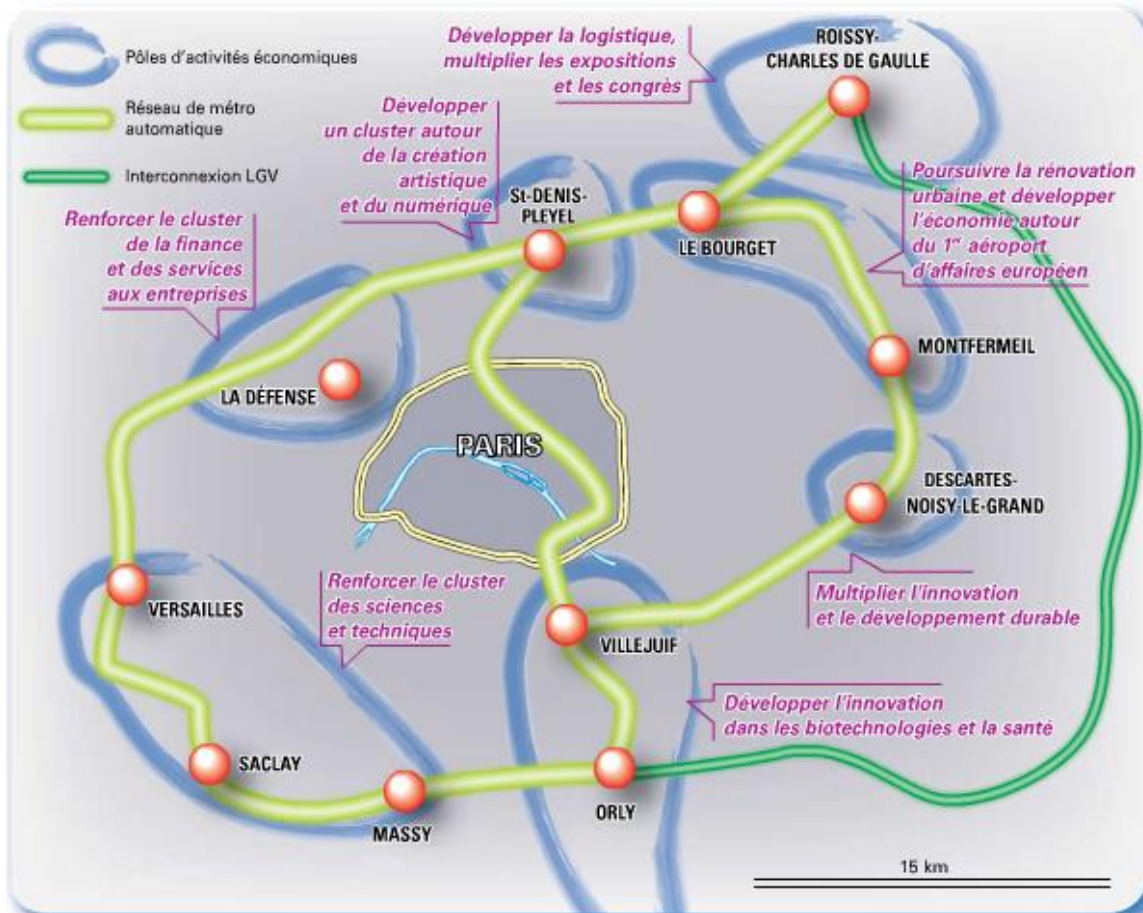
Du fait du mouvement général de métropolisation et de la croissance démographique des villes des pays émergents, **Paris n'a pas une taille suffisante pour maintenir son rang de grande métropole** (Londres a 13 millions d'habitants, New York, 26 millions et Tokyo 38 millions). Pour être accueillante économiquement et culturellement, une ville doit atteindre une taille critique. Le « Nouveau Grand Paris » permettrait de se rapprocher de cette taille critique. **Le projet s'appuie sur le fait que Paris tient sa place au niveau mondial par son appartenance à la région Île-de-France et Paris cherche, de ce fait, à renforcer la cohésion entre l'Île-de-France et sa région.** Ainsi, le « Nouveau Grand Paris » pourrait résister à la concurrence de villes européennes telles que Madrid, Milan, Francfort, Berlin (situées, pour Milan et Francfort dans la dorsale européenne) mais aussi de villes émergentes comme Shanghai, Pékin ou Bombay. Par ailleurs, au niveau national, Paris et sa banlieue sont confrontés à un manque d'intégration des différents espaces par insuffisance des moyens de transport et par hétérogénéité sociale. Les cités construites rapidement dans les années 1960 sont souvent devenues des espaces de relégation. **La mixité sociale fait souvent défaut et, de ce fait, l'urbanisme doit être revu.**

2) Le « Nouveau Grand Paris » doit être un remède à la contraction des activités liée en partie à la crise économique. Il **doit permettre de résorber le chômage et de lutter contre la pauvreté**. Donc, le « Nouveau Grand Paris » doit permettre la **création d'emplois**.

- **au niveau du développement social :**

Le « Nouveau Grand Paris » a deux objectifs : **renforcer la cohésion sociale** en développant dans les mêmes quartiers ou les mêmes immeubles la mixité sociale, et **en finir avec l'urbanisme inhumain** des barres et des tours construites à la hâte dans les années 1960, donc adopter de véritables plans d'urbanisme.

Le territoire du projet du Nouveau Grand Paris



Clic [ici](#)

Les différents pôles de compétitivité et d'activités doivent être reliés entre eux par un réseau de transports rapides et de grande capacité.

lien

3) Un des objectifs de ce « Nouveau Grand Paris » est de renforcer la cohésion de l'agglomération **en faisant disparaître les ghettos**. La création de **nouveaux emplois** dans les pôles d'activités économiques devrait contribuer à faire reculer le chômage, la précarité et la pauvreté. La cohésion de l'agglomération serait en outre renforcée par la **mise en place d'un réseau de métro automatique reliant les pôles d'activités économiques**.

4) **Sept pôles d'activités** spécialisées dans les activités tertiaires de haut niveau sont envisagés dans la périphérie parisienne. Ils pourront avoir des liens entre eux puisqu'ils doivent être reliés par une ligne de métro automatique, rapide et de grande capacité et être connectés à l'international puisqu'ils seront reliés par LGV aux aéroports d'Orly et de Roissy. Ces pôles seront consacrés :

- à la **recherche scientifique** et technique dans différents domaines (Saclay, Villejuif-Orly, Descartes-Noisy-le-Grand) ;
- à la **finance et aux services aux entreprises** (La Défense) ;
- à la **création artistique et au numérique** (Saint-Denis) ;
- à la **logistique** (Roissy-Charles-de-Gaulle ; Le Bourget).



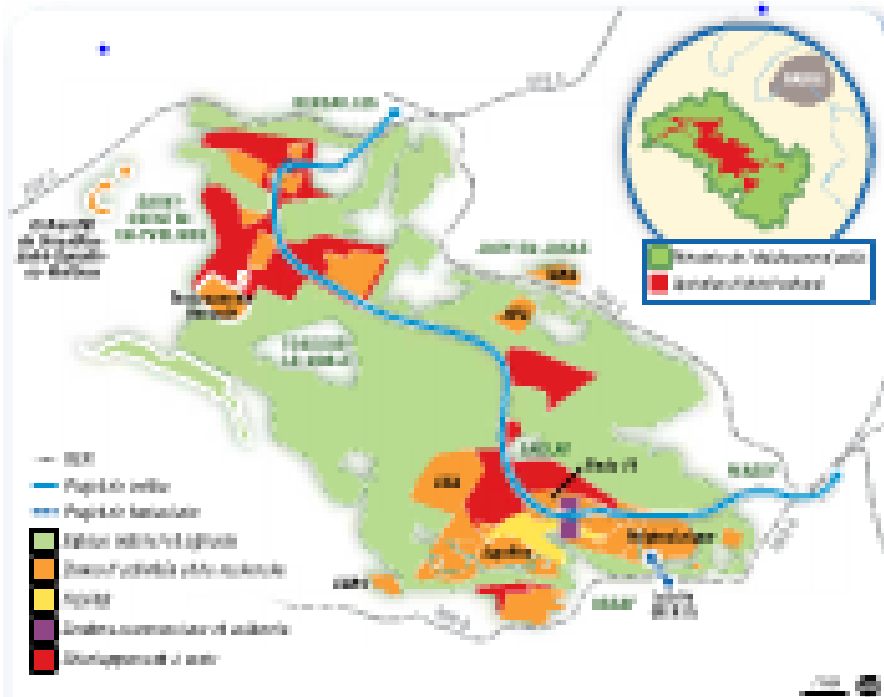
La future gare multimodale

La future gare multimodale de Noisy-Le -Grand

Cette gare multimodale (combinant plusieurs modes de transport) est implantée à la cité Descartes, qui est un pôle d'enseignement supérieur situé à proximité du centre d'activités de Marne-la-Vallée et de Champs-sur-Marne.

5) Cette gare multimodale sur trois niveaux de Noisy-le-Grand mettra en relation le RER A, le métro automatique et diverses lignes de transport par autobus. Elle doit s'inscrire dans un environnement urbain rénové. Son importance peut s'expliquer par le fait qu'elle doit desservir les centres d'activité de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et de Champs-sur-Marne. Par ailleurs, dans l'optique du « Nouveau Grand Paris », le pôle de Noisy-le-Grand-Descartes est appelé à se développer en multipliant les initiatives autour de l'innovation et du développement durable.

Une « Silicon Valley » à la française pour le plateau de Saclay



Ce cluster scientifique (ou groupe d'entreprises) cherche à terme à rassembler 100 000 chercheurs et 13 % de la recherche scientifique française. L'école polytechnique est déjà installée. On attend l'école centrale, l'école des mines, l'école d'agronomie et l'école normale supérieure de Cachan.

Ce cluster scientifique (ou grappe d'entreprises) cherche à terme à rassembler 100000 chercheurs et 13% de la recherche scientifique française. L'école polytechnique est déjà installée. On attend l'école centrale, l'école des mines, l'école d'agronomie et l'école normale supérieure de Cachan.

6) **L'augmentation du poids démographique, économique** (nouvelles entreprises dont des entreprises high-tech) et **intellectuel** (nouveaux laboratoires) en même temps qu'une **ouverture plus aisée sur le monde** pourraient permettre à Paris de rivaliser plus facilement avec d'autres métropoles.

Le plateau de Saclay, à cheval sur les départements de l'Essonne et des Yvelines, correspond à une zone encore relativement peu urbanisée. Le pôle d'activité entre Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines en passant par Jouy-en-Josas doit devenir un vaste **laboratoire scientifique de portée mondiale, à la manière de la Silicon Valley californienne, liée à la recherche, à l'informatique, aux NTIC et aux biotechnologies**. À Saclay, les écoles récemment implantées doivent, avec leurs laboratoires de recherche, créer des synergies et renforcer le dynamisme du plateau. **Des logements et des commerces** doivent être construits pour renforcer l'importance de ce technopôle dont les liaisons avec Paris centre, avec les autres pôles d'activités de la région-capitale, et avec les **aéroports parisiens** doivent aussi être renforcées.

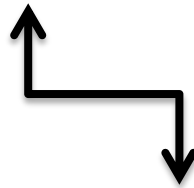
Bilan

Des atouts

- sa position géographique ;
- ses aménagements et ses équipements ;
- une main-d'oeuvre nombreuse et de haut niveau ;
- sa richesse.



- Une ville monde par :
- l'importance de sa population ;
 - ses activités stratégiques ;
 - ses flux internationaux.



Des positions menacées par:

- des villes de la dorsale européenne ;
- des villes à croissance rapide des États émergents.



Des projets pour rester une ville-monde:

- création de pôles d'activités économiques stratégiques ;
- meilleure intégration des différents espaces entre eux ;
- renforcement de l'intégration internationale.

En fonction de ce qui vous correspond le mieux,
retenez « l'essentiel » p 90.

